

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 9 avril 2018

Date de convocation : 4 avril 2018

Nombre de Conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 15

Procurations : 4

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle MONSET, Patrick MOURA, Corinne PANATIER.

EXCUSÉS : Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Michèle NAVARRO

PROCURATIONS : Antoine CUYAUBERE à Marie-Françoise CAPELANI, Marie-Joëlle DEBATY à Martine BERT, Michel LAUVAUX à Guy LABARRERE, Michèle NAVARRO à Sandrine LARBIOUZE

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N°2018-28 : VOTE DU BUDGET COMMUNE 2018

Par délibération du 28 novembre 2017, M. le Maire a été autorisé à effectuer des dépenses avant le vote du budget. Il s'avère nécessaire de modifier les prévisions au budget primitif de l'exercice comme suit :

Programmes	Délibération du 28 novembre 2017	Budget 2018
295 Voirie 2018	100 000,00 €	0,00 €
220 Travaux Bâtiments communaux	50 000,00 €	0,00 €
293 Aménagement terrain	150 000,00 €	377 488,17 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

ADOpte Les modifications des prévisions

VOTE les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2018 :

Investissement :

Dépenses : 811 930,76 €
210 530,00 € (restes à réaliser)
1 022 460,76 €

Recettes : 989 814,76 €
32 646,00 € (restes à réaliser)
1 022 460,76 €

Fonctionnement :

Dépenses : 1 291 577,00 €
Recettes : 1 291 577,00 €

VOTE

POUR	15
CONTRE	4
ABSTENTIONS	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 17/04/2018

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/04/2018

